« TRAVAILLEURS DE TOUS LES PAYS, UNISSEZ-VOUS » (Karl Marx)

Lutte ouvrière

Île de La Réunion

Bi-mensuel de Lutte ouvrière N° 177 UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Supplément au journal Lutte ouvrière N° 2959 - Prix : 1€

La seule protection contre la crise: Expropriation des capitalistes !

Assurance-maladie : économies aux dépens des travailleurs *Page 3*

Valls à La Réunion et à Mayotte : un tourbillon de mots creux *Page 6*

Colas-Mayotte : en lutte pour les salaires et la dignité *Page 12*

ÉDITORIAL

Notre seule protection : l'expropriation des capitalistes !

La chute des Bourses américaines a forcé Trump à décréter une pause dans sa guerre commerciale tous azimuts. Les taxes imposées aux entreprises européennes n'augmenteront, pour l'instant, que de 10 %. Cela a soulagé les dirigeants européens. Mais l'escalade douanière est lancée.

L'acier, l'aluminium et les voitures importés aux États-Unis restent taxés à 25 %. L'affrontement entre les États-Unis et la Chine continue de faire rage, et les dirigeants européens craignent que, faute de débouchés, les marchandises chinoises se déversent sur le marché européen. Et alors que l'UE taxe déjà les voitures chinoises à 35 %, nombre de gouvernements demandent un relèvement des autres droits de douane.

En France, presque toutes les écuries politiques mettent en avant le protectionnisme, promettant une réindustrialisation du pays et le souverainisme. Y compris le Rassemblement national et la France insoumise ou le PCF, alors qu'ils sont censés s'opposer sur l'échiquier politique.

Et sur qui comptent-ils pour « protéger » le pays ? Sur les capitalistes ! Sur Michelin, Sanofi, Stellantis qui suppriment des emplois et ferment des usines aussi facilement que l'on jette un kleenex à la poubelle ! Car il n'est évidemment pas au programme du RN d'enlever le pouvoir économique des mains de la bourgeoisie. Et il ne l'est pas davantage à celui de LFI ou du PCF.

Alors que la guerre économique s'intensifie, les politiciens proposent donc aux travailleurs de s'en remettre à ceux qui les exploitent et propagent la misère dans le pays. Et il en va de même de toutes les confédérations syndicales. Eh bien, on peut être sûr que cette politique accouchera de nouveaux coups contre les travailleurs !

Derrière le mot protectionnisme, les travailleurs et les capitalistes ne mettent pas du tout la même chose. Les travailleurs voudraient protéger leur emploi et leur salaire. Les capitalistes veulent protéger leurs débouchés, leurs profits, leurs sinécures et leurs privilèges, toujours bâtis sur le dos des travailleurs.

Nombre de patrons sont à l'abri de la concurrence internationale. C'est le cas de la grande distribution ou du bâtiment. Mais y a-t-il moins d'exploitation chez Carrefour, Auchan ou Bouygues ? Est-ce que les travailleurs y sont plus à l'abri des licenciements, de la précarité et des bas salaires ? Est-ce que les besoins de la population en logements sont satisfaits ? Certainement pas.

Quant aux grands groupes capitalistes confrontés à la concurrence internationale, ils sont bien hypocrites quand ils demandent plus de protectionnisme ! Celui-ci doit toujours aller à sens unique, c'est-à- dire dans le sens de leurs intérêts.

Ils critiquent le protectionnisme de Trump mais en réclament pour l'Europe. Ils veulent que l'État protège leur marché national, mais veulent aussi avoir le droit « de manger dans la gamelle du voisin », comme l'avait dit l'ex-PDG de Stellantis.

Le protectionnisme n'est pas la fin de la guerre commerciale, c'est son accentuation. Pour les travailleurs, il entraînera des prix plus élevés, une pression toujours plus grande pour être plus compétitifs. Pour le grand patronat, ce sera de nouveaux cadeaux fiscaux et de nouvelles subventions au prétexte d'aider les entreprises françaises.

Cette guerre économique n'est pas la nôtre, car ce système n'est pas le nôtre. Dans le cadre du capitalisme, la bourgeoisie oriente toutes les politiques économiques pour ses intérêts exclusifs qui sont à l'opposé de ceux des travailleurs.

Croire que les capitalistes français pourraient s'intéresser à l'intérêt collectif et à l'avenir de la planète est ridicule. Ils investiront là où ils espèrent le plus de profits, comme ils l'ont toujours fait. Ils ne sont patriotes que de leur coffre-fort, qu'ils préfèrent placer dans des paradis fiscaux.

Brandir le souverainisme et agiter le nationalisme pour faire croire qu'en se barricadant derrière des frontières, les travailleurs auraient leur mot à dire sur l'avenir de la société est une tromperie. Tant que les capitaux, c'est-à-dire le pouvoir économique et politique, seront concentrés entre les mains de la classe capitaliste, les seuls souverains seront les Mulliez, Arnault, Bolloré, Saadé…

Pour réorganiser l'économie sur des bases rationnelles et faire en sorte qu'elle réponde aux besoins des hommes et prenne soin de la planète, il faut détrôner ces rois modernes, c'est-à-dire les exproprier et leur prendre le pouvoir politique.

Cette révolution ne pourra se faire qu'au travers des luttes de travailleurs qui se propagent à l'échelle internationale. Alors, à l'opposé du nationalisme et de la politique de division patronale, à l'opposé de tous ces dirigeants capables de nous embarquer dans une nouvelle guerre mondiale, faisons nôtre l'appel de Karl Marx : « Prolétaires de tous les pays, unissons- nous ! »

Nathalie Arthaud

Dette : creusée pour le patronat, subie par les travailleurs

Mardi 15 avril, Bayrou avait convoqué un «comité d'alerte» sur la dette afin, dit-il, de mettre tous les citoyens devant leurs responsabilités face à ce problème et de préparer les esprits à une économie de 40 milliards dans le budget de 2026.

Il en est ressorti la potion habituelle : il faudrait faire un effort car le pays est fortement endetté et s'endette chaque jour un peu plus. L'effort ne concernera ni le budget militaire, qui sera augmenté de trois milliards, ni le grand patronat puisque les impôts et les charges des entreprises n'augmenteront pas. Il n'y a eu évidemment aucune mention des cadeaux qui sont faits aux plus grandes d'entre elles, 200 milliards d'euros en 2024, soit cinq fois les 40 milliards d'économies que Bayrou prétend chercher. Le fait que ce sont précisément ces cadeaux au grand patronat, renouvelés d'année en année par tous les gouvernements, qui ont creusé la dette publique, n'a bien sûr pas été mentionné.

En revanche, les économies seront à trouver sur *« la très grande dérive des arrêts maladie »* et sur la *« gratuité qui déresponsabilise »* des services publics. Ces mesures, les seules un peu concrètes, comme les généralités habituelles sur *« travailler plus, dépenser moins dans les services publics »*, visent exclusivement les travailleurs.

Bayrou a donc réuni ce comité pour annoncer qu'il poursuivait dans la voie de ses prédécesseurs depuis des dizaines d'années : subventionner le grand patronat, trouver pour cela des fonds en prenant sur les budgets publics, réduire par là-même le niveau de vie des classes populaires, favoriser tout ce qui permet l'exploitation au travail. La différence réside dans le fait qu'il veut faire avaliser ses mesures par les partis politiques, y compris en les adaptant à la marge, avant le 14 juillet. C'est-à-dire en fait avant le débat parlementaire, en septembre, devant une Assemblée sans majorité.

Assurance-maladie : économies aux dépens des travailleurs

La Cour des comptes a publié une note suggérant environ 20 milliards d'euros d'économies « possibles » d'ici 2029 sur la santé de la population.

Le système de santé craque de partout, mais les hauts fonctionnaires de la Cour des comptes remettent tranquillement au gouvernement Bayrou un ensemble de solutions censées combler le « trou de la Sécurité sociale », autrement dit le déficit comptable de ses trois branches, maladie, accidents du travail et maladies professionnelles et autonomie (vieillesse).

Un peu de dramatisation ne nuisant pas, le président de la Cour, Pierre Moscovici, déclare que la situation n'est « plus soutenable », avant qu'un avis du comité d'alerte sur l'évolution des dépenses d'assurance-maladie, noircissant encore le tableau, soit publié un jour plus tard. Selon la note, les dépenses de santé progressent de 4,8 % par an depuis 2019 et les rentrées ne suivent pas.

Il est normal que les dépenses de santé augmentent d'année en année. L'inflation, tout d'abord, en est responsable, ainsi que la dégradation des conditions de vie et de travail et tout simplement le vieillissement de la population. Ensuite vient le prix exorbitant fixé par l'industrie pharmaceutique à certains médicaments dits innovants. Les recettes, quant à elles, n'augmentent pas quand les salaires stagnent et que les cotisations patronales sont régulièrement l'objet de dégrèvements âprement défendus.

N'empêche, l'ex-PS Moscovici et ses pairs s'en prennent à la santé des classes populaires. En évoquant un contrôle accru des arrêts maladie, en suggérant « d'encadrer » leur indemnisation, de diminuer encore le taux de remboursement des médicaments dits de confort, ou celui des prestations médicales des cures thermales, en augmentant la part restant à la charge des complémentaires, et donc fatalement des assurés, ces hauts fonctionnaires s'en prennent aux travailleurs, actifs ou non.

Mais prélever sur les profits faramineux du Big Pharma, des groupes de cliniques privées et des réseaux de laboratoires, ou augmenter la participation patronale à la santé de ceux qu'ils exploitent, il ne saurait en être question pour les sages, qui ne connaissent qu'une philosophie : faire payer les plus pauvres.

Impôts sur le revenu : les plus riches paient moins

Jeudi 10 avril, le ministère des Finances a lancé la campagne des déclarations d'impôts 2025. Il a aussi publié des données sur les impôts payés en 2024 par les Français : l'ensemble des contribuables a payé plus d'impôts, sauf les plus riches.

Le montant total de l'impôt sur le revenu prélevé en 2024 a augmenté de 1,8 %, et s'élève à 83,5 milliards d'euros. C'est beaucoup moins que la TVA ou la CSG, des impôts encore plus injustes puisqu'ils ne sont pas progressifs : le taux est le même quels que soient les revenus. Mais cette augmentation des impôts sur le revenu a concerné tous les contribuables, sauf les 10 % les plus aisés, qui ont payé 0,1 % en moins, alors que leur revenu fiscal de référence augmentait de 2,3 %. Ils ont en effet bénéficié d'abattements et de crédits d'impôts, comme pour l'emploi d'un salarié à domicile, d'une femme de ménage par exemple.

Alors que les plus riches s'enrichissent, le nombre de foyers concernés par le taux maximum d'imposition sur le revenu, de 45 %, a diminué de 9 % en 2024. Cela n'empêchait pas la ministre des Comptes publics, Amélie de Montchalin, de déclarer mercredi 9 avril que l'impôt sur le revenu est bien progressif, car *« 10 % des foyers les plus aisés paient 75 % de l'impôt sur le revenu. »*

Mais c'est la totalité des impôts qui devrait être payée par les capitalistes. En réalité, ils ne feraient ainsi que rendre une partie des richesses issues de l'exploitation des travailleurs.

Des économies de bouts de chandelles qui coûtent cher à la population

Comme lors de la première épidémie de chikungunya ou celle du Covid 19, la préfecture et l'ARS ont décidé de minimiser l'importance de l'événement et refusé de mettre en œuvre immédiatement la réplique nécessaire en mobilisant le maximum de travailleurs pour démoustiquer les quartiers et en permettant à toute la population de se faire vacciner alors que le chikungunya a repris du service depuis 9 mois dans l'île.

Ils ont utilisé tous les arguments pour minimiser l'évolution de la maladie qui touche officiellement 100 000 personnes et a déjà fait plusieurs morts et des centaines de prises en charge aux urgences et en réanimation. Ils se sont contenté de déclencher le plan Blanc qui ne donne pas par lui-même plus de moyens aux soignants dans les hôpitaux pour faire face à l'afflux de malades, mais permet à leurs directions de rappeler leurs salariés en congés annuels ou en RTT...

La raison de ce défaussement des pouvoirs publics est financière. Le vaccin coûte 200 euros la dose. Ils ont donc commencé par déclarer qu'il ne serait délivré qu'aux seniors atteints de comorbidités, puis à la suite du décès de deux enfants en bas âge, aux enfants atteints eux aussi de comorbidités.

Après avoir laissé filer l'épidémie, ils se réveillent aujourd'hui en envoyant dans les quartiers les équipes prophylactiques, les contrats PEC dont les contrats ne sont pas encore arrivés à terme et le RSMA pour les arroser de produits anti moustiques. Mais c'est trop tard. Le mal est là !

En attendant, ce sont des milliers d'entre nous qui sont atteints par cette maladie. Ceux qui sont dans l'incapacité de se rendre au travail laissant une surcharge pour ceux qui sont encore valides !

Les prix sont repartis à la hausse. Pas les salaires !

Depuis le 1er mars, les prix de toutes les huiles végétales importées destinées à la consommation affichent une forte hausse : +18 %, dont 12% d'Octroi de mer ajouté au 2,5% d'Octroi de mer régional (Linfo.re du 10 avril 2025).

Mais Garance étant depuis passé par là, c'est le prix de tous les légumes qui se sont envolés. Salades à 3 euros le pied, tomates entre 8 et 9 euros, courgettes à 4 euros, bananes à 7 euros le kilo et tout à l'avenant.

Pour les travailleurs et les plus pauvres, les cataclysmes climatiques se doublent de l'injustice sociale.

De plus en plus de familles sont prises en étau entre l'obligation de payer leurs dépenses incompressibles (eau, électricité, téléphone, prélèvements divers, loyers) et leurs dépenses vitales (la nourriture). Le nombre des interdits bancaires et des endettés augmente de jour en jour. Certains à cours d'argent se retrouvent menacés d'expulsion pour loyers impayés.

Pendant ce temps, des fortunes par milliards s'édifient chez ceux qui vendent aux États leurs armes de destruction massive, chez les capitalistes de la grande distribution, de l'immobilier, du luxe, de l'immobilier et de la banque.

Il est temps pour les travailleurs de renverser la table et d'exiger qu'on leur rende ce qui leur a été volé !

Le chômage : une des tares innées du système capitaliste

Le chômage est reparti à la hausse à La Réunion. Le nombre de chômeurs en catégorie A a atteint le chiffre faramineux de 115 460 personnes en décembre 2024 pour une population de moins de 900 000 habitants.

Et en ce début d'année, l'enquête Besoin en main-d'œuvre (BMO) 2025 de France Travail révèle une baisse de 7,8 % des projets de recrutement sur l'île. Les intentions d'embauches sont au plus bas à La Réunion en 2025, surtout dans le privé.

Un scandale parmi d'autres : les intentions d'embauches dans le bâtiment reculent encore cette année de 8 % après une baisse de 6 % en 2024, alors que 40 000 familles recherchent désespérément où se loger.

Et depuis la réalisation de cette enquête, on peut dire que les chiffres d'embauches annoncés par le public (essentiellement les communes) devront être revus à la baisse à la suite de l'annonce du gouvernement de baisser le nombre de contrats PEC (12 000 ramenés à 7000, puis, suite aux protestations, à 10 000), leur durée (passée de 12 mois à 6 mois) et leur financement par l'État ramené de 63 à 50 %.

Loger les travailleurs et leurs familles ne fait pas partie des priorités des capitalistes et de leur État. Ce qui compte pour eux, c'est de faire du fric en épuisant les travailleurs au travail, peu importe les conditions dans lesquelles ils vivent par ailleurs.

Retirer le pouvoir à la bourgeoisie, récupérer la part énorme qu'elle détourne à son profit est le seul moyen de régler tous les problèmes auxquels sont confrontés leurs vies durant les prolétaires, problèmes qui ne peuvent justement pas trouver de solution dans le cadre de la société capitaliste.

Guerre commerciale : Binet à la rescousse du patronat

Face aux derniers épisodes de la guerre commerciale, la dirigeante de la CGT Sophie Binet a appelé sur France 2 au lancement d'une « cellule de crise » qui rassemblerait les syndicats, le patronat, le gouvernement, la Banque publique d'investissement et la caisse des dépôts, pour protéger « notre » économie.

Puisque, jusqu'à preuve du contraire, ce sont les patrons qui tiennent les manettes de l'économie, il s'agirait donc de s'unir pour sauver les pauvres et innocents capitalistes français pris en étau entre les méchants Américains et les impitoyables Chinois.

À peine sortie – bien à contrecœur – du conclave sur les retraites qui ne conduisait à rien d'autre qu'à de nouvelles attaques, la CGT implore le gouvernement de remettre le couvert, cette fois pour participer à des conseils de guerre économiques… en attendant sans doute de siéger dans des conseils de guerre tout court.

Dans son interview, Binet réclame bien un « moratoire » sur les licenciements – devant un tel public, cela ne coûtera qu'un peu de salive – mais, pour éviter de froisser ceux qu'elle espère rejoindre autour de la table, elle n'illustre son propos que par des plans de licenciements prévus dans deux entreprises étrangères.

Quant aux patrons et au gouvernement, ils annoncent déjà la couleur aux classes populaires. Ce sont elles qui paieront la guerre commerciale par la flambée des prix, des licenciements et des mesures d'austérité afin de déverser des aides publiques dans les coffres des capitalistes qui se jugeraient lésés.

En affirmant *« le patriotisme économique, c'est nous qui le portons »* et qu'il faut *« privilégier le made in France et le made in Europe »*, Sophie Binet montre que la direction de la CGT est la caisse de résonance de la bourgeoisie. Ce n'est pas cette voix-là qui permettra aux travailleurs de se faire entendre.

Valls à La Réunion et à Mayotte : un tourbillon de mots creux

Garance

Le 28 février dernier le cyclone Garance dévastait La Réunion. Le 12 mars, l'État annonçait que l'état de catastrophe naturelle pour vents cycloniques n'était reconnu que pour deux communes sur 24. Alors que toute l'Île a bien ressenti et subi les dégâts des vents violents cette annonce avait provoqué une levée de boucliers parmi les milliers de sinistrés et les élus locaux. Mettre tout le département en « catnat vent violent » ne ferait que faciliter la constitution des dossiers des sinistrés, qui de toute façon devront passer par l'étape expertise. Finalement, par un piteux communiqué faisant porter le chapeau à Météo France, Valls annonçait : « Les nouvelles analyses de Météo France, plus complètes ..., révèlent l'ampleur des vents destructeurs qui ont frappé l'île, ... l'état de catastrophe naturelle au titre des vents cycloniques (est) reconnue pour 10 communes supplémentaires... ». Ce qui en laisse tout de même 12 en dehors de cette caractérisation. Le cafouillage de Valls n'est que le signe du mépris pour la vie des plus démunis, de ceux qui ont le plus de difficultés à accomplir les démarches pour espérer être indemnisés.

Contrats PEC

Mépris confirmé quand revenant faire un tour, les 6 et 7 avril, à La Réunion en pleine épidémie de chikungunya il annonce par voie de presse que la dotation en contrats PEC, 10 000 pour cette année, restera inférieure aux 12 000 attribués depuis 2020, avec de plus une baisse de la participation de l'État de 60 à 43,5 % remontée à 50 % selon son dernier marchandage.

La disparition de ces milliers d'emplois aidés et la réduction de leur prise en charge par l'État fait peser un grave danger sur les activités indispensables d'associations et des collectivités locales en même temps qu'elle enlève un gagne pain aux familles les plus modestes. Et depuis l'arrêté préfectoral du 24 mars 2025, leur durée est réduite de 11 à 6 mois !

Or, nombre de ces emplois contribuent à la lutte antivectorielle (contre les moustiques) et sont aussi utilisés pour la restauration scolaire ou les activités périscolaires.

Lutte au rabais contre le chikungunya

En raison de l'afflux de malades du chikungunya à l'hôpital, le « plan blanc » a été déclenché à La Réunion. Ce dispositif permet de déprogrammer certaines opérations ou de rappeler le personnel hospitalier en congés.

Le vaccin contre le chikungunya avait reçu une autorisation de mise sur le marché en juin 2024, mais rien n'a été anticipé pour en faire bénéficier la population en temps et en heure. Les 40 000 doses qui viennent d'arriver à La Réunion sont réservées aux plus de 65 ans présentant des comorbidités. Ceux-ci sont pris en charge par l'Agence régionale de santé (ARS), mais la gratuité pour l'ensemble de la population « n'est pas envisagée à ce stade », a dit Manuel Valls en visite sur l'île les 6 et 7 avril.

Or, contrairement à ce qu'affirme le ministre, les personnes âgées ne sont pas les seules à devoir être protégées. Deux enfants ont été admis en réanimation néonatale et douze ont été infectés sept jours après leur naissance.

Le directeur de l'ARS a ajouté sans rire que la vaccination allait démarrer le 7 avril *« pour soulager l'hôpital et protéger nos personnes âgées »,* alors qu'on est au pic de l'épidémie et qu'il faut de sept à quinze jours pour que le vaccin apporte des anticorps neutralisants.

L'ARS s'est aussi targuée d'avoir 70 agents mobilisés pour détruire les larves des moustiques. Elle a annoncé que ce nombre allait passer à 100 et qu'elle allait *« recruter des intérimaires, louer des véhicules, acheter des équipements de protection individuelle et du matériel de démoustication ».*

Mais lors de sa visite, Valls a annoncé que le nombre d'emplois aidés restera de 10 000 pour cette année, c'est-à-dire inférieur aux 12 000 de l'année 2000, avec en plus une réduction de la prise en charge par l'État. Or, nombre de ces emplois contribuent à la lutte contre les moustiques.

Défaut d'anticipation, annonces au rabais… l'action totalement insuffisante du gouvernement contre l'épidémie de chikungunya montre une fois encore son mépris pour la population.

VIF

La Réunion est un des départements où le nombre d'actes de violences conjugales est le plus important. Les femmes en détresse appellent le 3919, qui est un numéro national. Mais elles sont incomprises, confrontées à la barrière de la langue et au décalage horaire.

Syndicats et associations ont collectivement adressé au ministre « la revendication pour avoir un centre d'appel 3919 localisé à la Réunion et une augmentation du nombre de places d'accueil d'urgence pour les personnes victimes de violences familiales. »

Aux professionnels et associations de soutien aux femmes et aux enfants victimes de violences intra familiales (VIF) qui l'interpellaient sur le manque de moyens, Valls a concédé que c'est « un sujet lourd en Outre-mer. »

Pour autant il n'est pas question d'augmenter les financements ! Les milliards pour les marchands de canon le blabla pour la population.

Au registre de ce qui ne coûte pas cher, la ministre déléguée chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, Aurore Bergé, a l'intention de rendre obligatoire une formation

sur la détection des abus sexuels pour tous les personnels exerçant au contact des enfants. Manuel Valls pour sa part annonce qu'il fera de la lutte contre les VIF « une des quatre ou cinq grandes priorités » du Comité interministériel des Outre-mer (CIOM).

Cela annoncé entre un déhanchement sur air de maloya, musique des esclaves interdite jusqu'en 1981, un pique nique sur un chemin de randonnée et autres séquences au pas de course comme le rapportent les medias.

Mais derrière la politique du divertissement Valls ne s'est pas retenu d'évoquer les vrais intérêts du gouvernement et des capitalistes en ces temps d'économie guerrière :

« La Réunion ne vit pas dans un monde à part. Vous êtes au cœur des grands mouvements ici dans l'océan indien avec le continent de demain, l'Afrique, qui va doubler sa population. Vous êtes au cœur de la stratégie indo-pacifique, si on est capable d'ouvrir la focale, et des ingérences depuis les Comores de la part de la Russie ou l'Azerbaïdjan. Et puis, le canal du Mozambique est un lieu de passage des matières premières, du gaz et du pétrole ».

Donc le monde du travail n'a pas d'échappatoire. Aujourd'hui et demain il doit se lever et s'organiser pour imposer son droit à une vie décente s'il ne veut pas être enrôlé dans une guerre fratricide qui n'est pas la sienne.

COI : Nouveau sommet de l'hypocrisie !

Le cinquième sommet des chefs d'État et de gouvernement de la Commission de l'Océan Indien (COI) se tiendra le 24 avril 2025 à Madagascar. Cet organisme regroupe les cinq États insulaires du sud ouest de l'Océan indien : Madagascar, les Comores, les Seychelles, Maurice et la France. Il a été créé en 1984. Ce prochain rassemblement est sensé faire le bilan de l'utilité de cette commission après 40 ans d'existence.

Les objectifs affichés de la COI étaient alléchants : assurer l'indépendance alimentaire des îles, les doter de réseaux électriques permettant à tous les habitants de bénéficier d'une énergie régulière et à un prix abordable, développer les échanges économiques et culturels entre elles, développer des moyens de transports aériens accessibles au plus grand nombre.

Toutefois nombre de secteurs d'activité vitaux pour les populations concernées ne font pas partie des objectifs des États adhérents à la COI. On peut citer la construction de logements décents et accessibles pour tous, l'accès à l'eau potable pour tous, aux soins et à l'éducation, le ramassage et le traitement des ordures ménagères, la construction d'un réseau de récupération des eaux usées, le développement des industries pour valoriser sur place les ressources agricoles ou minières, entre autres.

Eh bien, après 40 années de blabla, le bilan est vite fait et les objectifs bien limités de la COI sont bien loin d'être atteints.

Il suffit de se pencher sur la situation de Madagascar et des Comores dont l'immense majorité des populations n'ont ni accès à l'eau potable, ni à l'électricité, ni aux logements solides et salubres, ni au savoir, ni à la santé. Une bonne partie de la population du sud malgache est régulièrement affectée par le manque de nourriture.

Une grande partie de la population du département français de Mayotte manque de tout : logement décent, eau potable, électricité. Les Mahorais sont traités comme des citoyens de deuxième zone par l'État français.

En cas de catastrophe climatique (cyclones, inondations) les populations malgaches, comoriennes ou mahoraises sont abandonnées à leur triste sort. La coopération régionale n'existe pas dans de tels cas pour les plus pauvres. Les rivalités entre États sont autant de barrières imbéciles qui empêchent les populations de se soutenir mutuellement. On l'a vu entre les Comores et Mayotte après le passage de Chido.

Quant à la coopération économique prônée ici même à La Réunion avec les autres États insulaires elle reste un vain mot. Les échanges extérieurs de La Réunion avec les pays de zone Océan indien ne représentent ainsi que 6 % du total. Une misère ! Loin de prendre en compte les besoins des populations de la région les différents États ont pour stratégie la défense des intérêts de leur propre bourgeoisie et administration étatique, les intérêts des clans et mafias politiques à la tête de chaque territoire et des capitalistes y exerçant leurs activités économiques, commerciales et bancaires.

Celui qui présidera cette année la COI n'est autre que Macron, le président français de la 6ème puissance capitaliste mondiale. La France ne se retrouve riveraine dans l'Océan indien que parce qu'elle a gardé sous son contrôle deux îles : Mayotte et La Réunion, dernières possessions de ce qui reste de son empire colonial dans cette région du monde. Ce qui intéresse Macron ce sont deux choses : maintenir la présence militaire dans l'Océan indien et permettre aux capitalistes de l'import export français de réaliser de belles affaires.

Une autre politique qui répondrait aux besoins et aux aspirations des populations de la zone Océan indien est nécessaire et possible. Mais la seule condition pour qu'elle se réalise, c'est que les travailleurs, les masses pauvres de ces pays prennent le pouvoir, en évincent les bourgeoisies nationales et les impérialismes français, anglais, américains et canadiens. L'on verrait alors que la coopération régionale ne serait pas un vain mot, mais aurait un sens pour les plus pauvres et en définitive pour toute la société !

Nettoyage sélectif dans la capitale

À l'occasion de l'accueil du 5ème symposium de la COI à Madagascar, la presse malgache a titré *« Tananarive fait peau neuve en vue de la venue d'Emmanuel Macron ».*

Cette même presse dénonçait il y a peu le manque d'entretien de la capitale malgache, réputée pour être la plus sale d'Afrique, les ordures non ramassées pendant des semaines, empuantissant les quartiers et générant prolifération de rats et de maladies.

Les actuels travaux de nettoyage et de relookage de la capitale se limitent aux quartiers les plus riches, c'est un décor mis en scène pour le passage des nantis.

De quoi faire grandir la colère dans les quartiers populaires qui continueront à devoir vivre dans la crasse et la misère !

L'Huma

Deux adversaires politiques, mais au service des mêmes intérêts !

Pas bégueule, Macron a décidé d'embarquer dans ses bagages pour la COI Huguette Bello.

Comme à chacun de ses déplacements dans le monde, Macron est accompagné de tout un aréopage de patrons français. Bello lui servira de caution de gauche. On peut attendre d'elle des tirades enflammées sur la coopération entre les peuples, mais son auditoire sera composé uniquement de patrons et de dirigeants exerçant bien souvent un pouvoir sans partage sur les populations.

Dans ces conditions les seuls intérêts que Bello défendra réellement dans ce colloque sont ceux des bourgeois réunionnais ou franco-malgaches qui voient dans cette réunion une opportunité de conclure de nouveaux marchés à Madagascar et même un peu plus loin dans les pays de l'Afrique de l'est dans ce qu'ils appellent les « secteurs porteurs » tels que les télécommunications, la grande distribution, la pêche ou la production d'électricité.

En aucun cas, ni l'un, ni l'autre n'iront y défendre les intérêts des travailleurs de l'Océan indien, car ce machin qu'est la COI n'a qu'un seul objet : permettre aux capitalistes d'étendre toujours plus leur contrôle sur l'économie et la société.

Pêche : gouvernement et Région ne laissent que les arêtes aux petits producteurs

La réunion, de la COI a été précédée par une autre réunion, la Commission des Thons de l'Océan Indien (CTOI), portant sur la surpêche du thon dans l'Océan indien. En réponse à la présidente de Région qui avait déclaré à son intention «Nous avons demandé à la ministre qu'elle soit notre messagère auprès du Président de la République », la ministre française de la pêche, Agnès Pannier-Runacher a déclaré qu'elle se démenait pour faire entendre la voix des pêcheurs français, reconnaissant elle aussi « la vétusté de la flotte locale » .

Pannier-Runnacher s'y connaît en matière de subventions aux « pêcheurs » mais pas les petits le gros.

En effet, elle a été de 2010 à 2018, administratrice du Groupe Bourbon appartenant au capitaliste de Chateauvieux. Un capitaliste qui se trouve être le propriétaire des armements de la SAPMER et qui a bénéficié récemment d'un petit coup de pouce de 5 millions d'euros de la Région.

Avec le soutien du gouvernement et de la majorité de la pyramide inversée, il n'a pas de souci à se faire.

Il aura les moyens de rester à flot, pas comme les dizaines de petits propriétaires de bateaux de moins de 12 mètres, vieux d'une quarantaine d'années, à qui on promet monts et merveilles depuis des années et qui ne voient rien venir !

Les forçats de la mer

En marge de la tenue de la CTOI, un collectif dénommé « Global Tuna Alliance » regroupant 44 distributeurs et acteurs de la chaîne d'approvisionnement (dont le groupe Carrefour appartenant au capitaliste Hayot), a déclaré s'intéresser désormais aux droits humains.

Les capitalistes inquiets du sort des marins travaillant sur les navires usines, on aura tout entendu !

Il n'y a bien sûr rien à attendre d'eux pour améliorer le sort des marins embarqués pour des mois dans des conditions dignes parfois de l'esclavage : salaires de misère, horaires déments, pas de repos pendant des semaines, interdiction de descendre du bateau lors des escales, victimes d'accidents et de maladies professionnelles non déclarées.

La plus-value c'est eux mais ceux qui ramassent la mise sont justement les armateurs qui restent à quai en les exploitant à mort !

Chambre d'agriculture

Changement dans la continuité

À la Chambre d'agriculture, les présidents changent mais les pressions et les attaques contre les salariés restent.

À peine deux mois après son élection, le nouveau président de la Chambre d'obédience FNSEA, qui faisait déjà partie de la majorité sortante, a annoncé aux salariés « un plan de rationalisation de la masse salariale ».

Réclamé par la Chambre de France (entité qui chapeaute toutes les Chambres de France, celles de l'Outremer comprises), l'État et la Cour des comptes, ce plan de redressement aurait pour but de résorber progressivement le déficit de la Chambre, plombée par les dettes de cotisations sociales de plus de 600 000 euros, accumulées depuis de nombreuses années.

Déjà en 2003, l'équipe dirigeante de la même couleur politique avait mis en place un tel plan avec l'approbation de syndicats de salariés, pour la même raison. Leur plan foireux a surtout consisté à la suppression d'une quinzaine de postes.

Depuis, alors que les salariés croulent sous les tâches, toutes les équipes qui se sont succédées à la tête de cet établissement public ont continué de baisser les effectifs en ne remplaçant pas les départs (le nombre salariés est passé en 20 ans de 240 à 170 !), de geler les augmentations de salaire avec le résultat que l'on sait...

Aujourd'hui, la nouvelle équipe invite les syndicats à « échanger » pour « construire » le plan de...redressement !

Ceux-ci apporteront-ils à nouveau leurs cautions à ce nouveau coup qui sera porté aux salariés de la Chambre ?

L'expérience montre que les travailleurs ne peuvent pas faire confiance à tous ceux qui prétendent les représenter. S'ils veulent faire barrage à cette nouvelle attaque d'ampleur qui se profile et sauver leurs emplois et leur salaire, ils ne doivent compter sur leurs propres forces et en se mobilisant.

Quand l'exception devient la règle…

Dans une note datée du 15 avril sur l'utilisation des véhicules de service, la direction oblige les agents de la Chambre verte qui doivent se déplacer pendant leur travail, à prendre leur véhicule personnel pour les trajets courts au lieu de véhicules de service, réservés pour les trajets longs. Elle se « réserve le droit » d'annuler la réservation par un agent d'un véhicule de service…

Jusqu'à présent, le recours à un véhicule personnel ne pouvait être qu'« exceptionnel ». Un justificatif d'indisponibilité d'un véhicule de service pouvait être demandé, capture d'écran du logiciel de réservation des véhicules à l'appui, sous peine de ne pas rembourser les frais de carburants (35 centimes le kilomètre effectué !) engagés par les salariés.

Aujourd'hui, parce qu'elle a diminué drastiquement le nombre de véhicules de service par souci d'économie budgétaire, la direction change son fusil d'épaule et menace les salariés.

À force de mettre la pression sur les salariés, la direction pourrait se prendre un retour de manivelle !

Augmentez les salaires !

Début 2025, la direction de la Chambre a décidé de niveler la valeur du point salarial sur celle de la métropole, inférieure de 14 %, sur injonction de la préfecture et de la Cour des Comptes.

Pour qu'il n'y ait pas de pertes immédiates de salaires pour les agents déjà en poste, la direction a compensé par un nombre de points équivalents. Mais aucune compensation salariale n'a été prise pour compenser la perte de salaire dû à l'avancement par l'ancienneté.

Et surtout, les nouveaux embauchés le sont désormais sur la base d'une valeur de point... diminuée !

En février 2024, les salariés avaient fait grève pendant une semaine pour exiger l'application d'une augmentation de salaire décidée à

Paris et non appliquée à La Réunion !

Comme les salaires sont à nouveau en berne au contraire des prix qui s'envolent, il serait grand temps de se rappeler à nouveau au bon souvenir de la direction !

Des sanctions injustifiées

En janvier, un agent du service « élevage » s'est fait contrôler à deux pas de chez lui par deux responsables de son service alors qu'il était en arrêt maladie.

Ce « contrôle » marron lui a valu une « mise à pied » d'une journée (sans salaire) sous prétexte qu'il était en dehors de ses heures de sortie autorisée et en bleu de travail !

Deux autres salariés ont été également sanctionnés par des retenues de salaire pour absence injustifiée alors qu'ils avaient téléphoné pour avertir qu'ils étaient malade.

La direction cherche à faire des économies sur le dos des salariés…

C'est révoltant !

Une agression de trop...

Le 31 mars, un agent de l'antenne de Saint Benoît s'est fait agressé verbalement par un agriculteur dans les locaux municipaux de Salazie alors qu'il effectuait une permanence.

C'est la deuxième fois que ce salarié se fait agresser par cet agriculteur.

Ces deux incidents graves ne sont pas des cas isolés. Par le passé, d'autres agents se sont faits agresser verbalement, avec menaces physiques, notamment sur l'antenne Est.

Malgré les alertes des représentants du personnel et les plaintes portées par les salariés agressés, rien n'a été fait.

Les travailleurs vont au travail pour gagner leur vie, pas pour la mettre en danger !

DANS LE MONDE

ISRAËL

La contestation dans l'armée s'étend

L'armée israélienne est confrontée à un nombre de plus en plus important de refus des réservistes de rejoindre leur corps d'armée ainsi qu'à une série de protestations collectives de militaires.

Après avoir fait leur service militaire, les Israéliens restent réservistes jusqu'à leurs 40 ans et peuvent être convoqués à tout moment. Après le 7 octobre, des réservistes qui n'étaient pas appelés se présentaient volontairement ; 300 000 hommes et femmes avaient alors rejoint leur unité. Depuis, le taux de réservistes convoqués rejoignant leur unité n'a cessé de baisser. Il oscillerait entre 75 % et 85 % selon l'armée, mais seulement 60 à 70 % selon des journalistes israéliens. Des campagnes de recrutement ont lieu par des groupes WhatsApp et les ministres des Finances et de la Défense ont annoncé un budget de 3 milliards de shekels (720 millions d'euros) pour offrir des « avantages » aux réservistes, par exemple une réduction fiscale supplémentaire ou encore un porte-monnaie numérique crédité en fonction des jours de service effectués.

Cela ne suffit pas à convaincre tous les réservistes d'abandonner leur famille et leur travail pour aller faire la guerre. La majorité de ceux qui ne répondent pas à l'appel le font discrètement, mais un mouvement collectif s'est développé récemment. Ainsi, un millier de pilotes et aviateurs, pour la plupart de réserve mais aussi d'active, ont signé une lettre accusant Netanyahou de mettre en péril la vie des derniers otages détenus par le Hamas. Sans se prononcer contre la guerre, et encore moins contre l'armée israélienne, ils ont dénoncé l'acharnement de Netanyahou en l'attribuant à des « intérêts politiques et personnels », car la situation lui permet de prolonger sa présence à la tête de l'État alors qu'il est mis en cause dans plusieurs affaires de corruption. Tous les signataires de la lettre ont été renvoyés de l'armée, mais un groupe de 150 anciens officiers de la marine ont à leur tour apposé leur signature suivis, lundi 14 avril, par plus de 1 500 réservistes et vétérans du corps des blindés de l'armée israélienne.

Ces protestataires ne se placent pas sur le même terrain que les militants qui refusent de servir en dénonçant l'oppression des Palestiniens, les refuzniks, et qui sont passibles de condamnations.

D'après Yesh Gvul, l'un des groupes qui soutient les refuzniks, le mouvement de refus actuel serait le plus important depuis la guerre du Liban en 1982. Même si ceux qui dénoncent la politique coloniale que mène Israël contre les Palestiniens y sont très minoritaires, il montre que la lassitude de la guerre touche des milieux de plus en plus larges, qui ressentent l'impasse que constitue cette guerre sans fin non seulement pour les Palestiniens victimes des bombardements, mais aussi pour la population israélienne.

GAZA

Massacre sous les yeux du monde

Après avoir visité Le Caire en compagnie de son ami le dictateur al-Sissi, Macron a téléphoné le 14 avril au président de l'Autorité palestinienne, Mahmoud Abbas, puis le 15 à Netanyahou.

Le président français, se glissant dans les pas de Chirac, a joint sa voix au concert des puissances occidentales qui, du bout des lèvres, dénoncent la guerre sans fin menée par l'État israélien à Gaza.

Tout cela n'est qu'hypocrisie. Sans aller jusqu'aux révoltantes provocations trumpistes appelant les Gazaouis à accepter son plan de reconstruction d'une riviera orientale où *« ils seraient heureux »,* les chefs d'État européens renvoient dos-à-dos le pouvoir israélien et les miliciens du Hamas, alors que le cessez- le-feu a été délibérément rompu par l'état-major israélien et que, depuis le 18 mars, les bombardements et les raids terrestres ont repris, terrorisant une population de deux millions de Palestiniens sans le moindre refuge, privés de tout.

En coulisse, des officiels européens avouent leur impuissance. Alors qu'une nouvelle proposition de trêve était évoquée par l'État hébreu, son armée bombardait le 15 avril un des derniers hôpitaux encore un peu fonctionnels, à l'ouest de Khan Younès, dans le sud de la bande de Gaza. Les attaques aériennes ont encore fait 40 morts en deux jours, portant le bilan de Gazaouis tués depuis le début de la guerre à plus de 53 000.

Macron s'est livré à une comédie diplomatique en évoquant une possible reconnaissance d'un État palestinien en juin, mais à la condition que l'Iran reconnaisse de son côté Israël. Autant dire qu'il ne s'agit que d'une déclaration sans engagement ! Pendant ce temps, l'armée israélienne continue de prendre le contrôle de 20 % de l'enclave de Gaza, et d'en expulser ses habitants. Gaza, déjà réduit à un champ de ruines, est de plus en plus transformé en camp de concentration, avec le soutien ouvert ou hypocrite des grandes puissances occidentales.

NOUVELLE-CALÉDONIE

Liberté pour Christian Tein !

Mardi 8 avril, la Cour de cassation a rejeté le pourvoi de Christian Tein, leader du mouvement indépendantiste kanak qui contestait sa détention provisoire en métropole.

En prison en France depuis juin 2024 avec six autres militants kanaks, Christian Tein est mis en examen pour sept chefs d'accusation, parmi lesquels complicité de tentative de meurtre, vol en bande organisée avec arme et participation à une association de malfaiteurs, tout cela au début des émeutes du printemps dernier en Nouvelle- Calédonie. Ces militants sont en réalité des responsables de la CCAT, l'organisation indépendantiste kanake qui a organisé fin 2023 et début 2024 de nombreuses manifestations contre le dégel du corps électoral qui visait à satisfaire les revendications de la droite anti-indépendantiste. Ce dégel du corps électoral a été ressenti par les Kanaks comme une gifle. Encore une fois, l'État français les rendait minoritaires dans leur propre pays. Mais si, le 13 mai 2024, la jeunesse kanake et océanienne s'est révoltée, débordant toutes les organisations, tous les cadres prévus, c'est parce qu'elle était mue par une profonde colère accumulée par des décennies d'oppression sociale et raciste, à l'image de ce qu'est la société néo-calédonienne. Malgré toute la pression de l'État français et d'une partie des notables kanaks, les militants qui sont aujourd'hui incarcérés en métropole ont eu le courage de rester solidaires de la jeunesse révoltée. C'est cette solidarité que l'État français entend leur faire payer, et cher.

Cet acharnement sert à dédouaner l'État français et à rendre les dirigeants indépendantistes de la CCAT responsables des émeutes qui ont suivi le 13 mai, des destructions et des treize morts. Mais dix des treize morts sont des Kanaks, la plupart abattus par la gendarmerie française. Et la colère n'aurait pas explosé si l'État français ne cherchait pas à maintenir sa domination sur un territoire qu'il a colonisé il y a plus de 170 ans.

Une fois de plus, la justice française a montré qu'elle était une justice de classe, celle de la bourgeoisie qui tient à conserver ce qui lui reste de colonies.

En lutte pour les salaires et la dignité

Le 25 février, à Mayotte, la grève a démarré chez ETPC, filiale de Colas, contrôlée par le groupe Bouygues, qui exploite une carrière de granulats et fabrique parpaings et bordures. Les travailleurs revendiquent le versement de 3 000 euros de « prime Chido ».

Un jugement du 20 mars, imposant la levée du premier piquet de grève avec une astreinte de 1 000 euros par jour, a contraint à la suspension du mouvement. Cependant, les travailleurs de Colas, à leur tour, se sont mis en grève et se heurtent depuis à l'acharnement judiciaire du patron. Celui-ci a essayé par deux fois de les contraindre à lever leur piquet de grève. Il a obtenu la mise en place d'une médiation, grâce à laquelle il entend bien faire prévaloir ses intérêts.

À Mayotte, l'essentiel des marchés de travaux publics est réparti entre Colas et Vinci. Ces deux groupes semblent s'entendre pour se les partager sous le regard complaisant des autorités. Leur emprise sur le territoire est telle que, si l'on a besoin d'un huissier ou d'un avocat dans une affaire contre Colas, il faut aller les chercher hors de Mayotte.

À l'issue de la dernière audience, on a pu voir le patron de Colas sortir tout sourire en serrant la main de la juge. Cela ne peut que donner du crédit à un bruit rapporté par un gréviste : « *Le patron a dit qu'il allait nous* « laisser crever » *une phrase lourde de sens dans un contexte où la vie est de plus en plus chère à Mayotte. À titre d'exemple, le kilo de bananes coûte 7 euros, contre moins de 2 euros dans l'Hexagone, si je n'avais pas un petit champ pour cultiver, je ne pourrais pas m'en sortir, et je ne suis pas le seul.* »

Un autre gréviste résume ainsi la situation : « *Colas-Mayotte est le premier mondial en dividendes, mais le dernier en salaires.* » La grande majorité des travailleurs perçoit des salaires précaires basés sur des contrats de chantier, indexés sur une convention locale, ce qui est un scandale, quatorze ans après la départementalisation.

De plus, la majorité des travailleurs sont d'origine comorienne, et leur présence sur le territoire est conditionnée à leur contrat de travail. Pour eux, faire grève, c'est s'exposer au licenciement et à l'expulsion. Ce chantage fait aussi partie des méthodes d'exploitation. Et puis, il faut subir l'encadrement métropolitain, rémunéré selon les grilles salariales hexagonales bien plus avantageuses.

Le patron, soutenu par l'État, n'hésite pas à faire appel à des sociétés d'intérim, comme Randstad ou Proman, pour remplacer les grévistes. Après plus de deux mois de grève chez ETPC, plus d'un mois chez Colas… les travailleurs savent qu'il faudra un autre rapport de force pour le faire céder. Ils discutent, tout en étant sceptiques, de la perspective de « socialiser la grève ».

Quelle qu'en soit l'issue, ce mouvement est plein d'enseignements qui ne seront pas perdus. D'autres luttes ne manqueront pas, tant le monde du travail subit une exploitation doublée de mépris colonial.

ABONNEMENT

12 mois : 20 € / 6 mois : 12 €
Je souhaite m'abonner au journal *Lutte ouvrière - Île de La Réunion* pour une période de.....mois

NOM:
.....
Prénom :
.....
Adresse:
.....
.....

Ci-joint par chèque la somme de .....euros

Pour nous contacter :
Lutte ouvrière
BP 184
97470 SAINT-BENOÎT
e-mail : contact@lutte-ouvriere-ile-de-la-reunion.org

Impression spéciale *Lutte ouvrière*
Commission paritaire n° 1019C85576
Directeur de publication : Didier Lombard
Tirage : 100 exemplaires
ISSN : 2552-7282